



Association Française du Lusitanien

Assemblée Générale Ordinaire du 20 janvier 2019 Compte rendu

L'assemblée Générale de l'Association Française du Lusitanien s'est réunie dans les locaux de l'hôtel Paradou en Avignon, le 20 janvier 2019 à 09 heures 30 afin de débattre de l'ordre du jour contenu dans la convocation régulièrement envoyée aux adhérents.

Ordre du jour :

- 1) Élargement de la liste des présents et vérification des mandats
- 2) Rapport moral et d'activité par la présidente et par les vice-présidents en ce qui les concerne
- 3) Rapport financier par le trésorier
- 4) Rapport du conseil de surveillance
- 5) Vote pour le Quitus de l'exercice passé 2018
- 6) Élection de nouveaux membres au conseil d'administration.
- 7) Questions diverses à faire parvenir soit par courrier soit par mail à l'adresse suivante :

09h30 : arrivée des membres qui sont invités à signer la feuille de présence.

10h00 : présentation des vœux 2019 par la présidente et remerciements aux présents. La parole est donnée à Didier Chaptal afin de présenter l'activité 2018 de l'Équitation de travail.

Équitation de travail : bilan 2018

Seulement 10 concours nationaux en 2018 (3 annulés à cause épidémie de rhino)

Championnat du monde à Munich + 1 concours international à Paris.

Une baisse du nombre des concours et de leur fréquentation à entrainer un solde négatif du bilan comptable de l'ET de 1175 euros. La trésorerie reste néanmoins positive de 10 334,39 euros. 54 membres en 2018 contre 55 en 2017 : situation stable.

Manifestations : bilan 2018 présenté par Émilie Garcia

Le championnat de France a été annulé faute d'inscrits en nombre suffisant (l'épidémie de rhino a été la première cause invoquée par les éleveurs). Le championnat d'Europe organisé par la Suisse devait se passer en France pour des raisons douanières. Il a également été annulé suite à l'épidémie.

Présence de l'AFL sur 2 salons : Avignon et Equitalyon. Ces deux manifestations auront un résultat financier négatif respectivement de -4195 et -2877.

Perspectives pour 2019 : le championnat de France devrait faire son retour à Beaucaire. Le responsable manifestation de la ville (Mourad) a affirmé que ce dossier était bouclé à 99%, ne reste que l'accord verbal du maire qui doit intervenir sous peu. L'assemblée accueille favorablement cette information.

Equitalyon sera géré cette année par l'AFL à la vue des difficultés d'organisation rencontrées en 2018 par l'association régionale. Une réunion avec Florence Chaury a été organisée lors du présent salon d'Avignon pour discuter de la création d'un pôle Lusitanien. Nous n'espérons pas moins de 40 chevaux présents. Plusieurs activités seront mises en place pour mettre en avant la polyvalence du lusitanien.

Un nouveau rassemblement de chevaux est en train de voir le jour au grand parquet de Fontainebleau. L'événement devrait se dérouler courant d'Août. Nous sommes dans l'attente de précisions.

Nous préparons un dossier afin d'implanter un stand et d'organiser peut-être un concours de modèles et allures lors de la grande semaine de dressage de Saumur courant Septembre.

Vu l'impact financier négatif du salon d'Avignon, la présence ou non de l'AFL en 2020 sera débattue par le conseil d'administration en cours d'année.

Elevage : bilan 2018 présenté par Sandra HAYS.

Confirmations 2018

Enregistrer 110 chevaux 88 femelles 22 mâles. Les confirmations d'octobre ont été repoussées pour deux raisons :

- La première certains éleveurs étaient à la traîne pour nous remettre leurs dossiers
- La deuxième le cumul du retard qui se rajoute à l'inscription des chevaux auprès de l'APSL.

Il y a eu 27 non présentés en raison de dossiers incomplets et à cause des gilets jaunes sur les confirmations d'automne.

Sur 83 chevaux présentés, 5 ont été ajournés - augmentation de 17% des naissances. 200 chevaux du reliquat inscrits (rattrapage retard). Cette lenteur s'explique sur les traitements des dossiers urgents (confirmations, chevaux vendus à l'étranger).

Pour les confirmations de novembre 2018, l'enregistrement au livre des adultes est retardé à cause du départ de la secrétaire APSL.

Celle du printemps de 2019 vont être ouvertes dans la semaine.

IFCE : Tout équidé en déplacement de plus de 30 jours hors de son lieu de détention devra être déclaré sur vos compte IFCE en plus de votre registre d'élevage.

IFCE souhaite mettre en place des visites pour tous les professionnels en France assistés par les vétérinaires sanitaires (sujet conseil sur alimentation, soins, fourrage.....)

Des échanges ont lieu avec les membres de l'assemblée au sujet de l'inscription des chevaux. Le CA donne réponse que cela devrait s'accélérer avec la mise en place dans quelques

semaines de l'application de gestion élaborée pour ces dossiers, reste à voir si l'APSL saura suivre le rythme ...

L'activité 2018 est soumise au vote de l'assemblée, elle est approuvée à l'unanimité.

Nicole BRANQUINHO (trésorière démissionnaire) étant absente, la présentation du rapport financier 2018 est confiée à Alain CESI président du conseil de surveillance.

Rapport financier 2018

Le compte de résultat

L'année 2018 se termine avec un bénéfice de 13917 € -31.6 % par rapport à 2017

Un total produit d'exploitation de 93 136 € soit - 28.28 % qu'en 2017 et un total charges d'exploitation de 78328 € -28.5 % //2017

Pourquoi

- baisse du chiffre d'affaires de 49 % pour un montant de 54 834 € ce chiffre d'affaire est composé de 36 182 € manifestations wef 66 % 18 652 € 34 % (Avignon, equitalyon, confirmations automne et printemps)
- Cette baisse de CA est atténuée par les autres produits tels que les adhésions qui représentent 18 960 € et qui progressent de 13 % par rapport à 2017 ainsi que du nombre de naissances qui passe de 235 à 275 en 2018 soit une augmentation de 17 % pour une valeur de 19 250€
- Absence de mission réception de la part de la présidente
- Quasi inexistant frais de fonctionnement du bureau
- Absence de championnat national et international modèle et allures alors que celui-ci génère toujours un résultat positif
- Salons toujours négatifs – equitalyon -2877 € - avignon -4195 €
- Confirmation de printemps + 437 € trop faible par rapport aux années antérieures
- Confirmation d'automne + 3164 €
- Subventions versées aux AFL régionales et aux salons organisés par elles
- Salon d'Angers organisé par l'AROCL subvention versée par l'AFL 500 €
- Salon Equitalyon organisé par l'AFLCE -l'AFL a pris en charge une partie des boxes à hauteur de 100 € par cheval/box pour les cavaliers soit 600 € et 150 € par cheval/box pour les éleveurs soit 600 €
- Total 1200 € 10 chevaux+ 625 € stand+ apéro

Le bilan

Le bilan s'équilibre avec un total général de 85 527 € à l'actif et au passif comprenant :

A l'actif

- Immobilisations corporelles de 1340 €
- des disponibilités pour 85254 € dont 10 334 € appartenant à la working equitation

Au passif

Le passif est composé de capitaux propres de 55 649 € constitués du report à nouveau positif de 41732 € correspondant au bénéfice des années antérieures et de 13917€ du bénéfice de cette année.

Les dettes fournisseurs sont représentées par 28 800 € de provisions correspondant à ce que l'on doit à l'APSL en termes de naissances 20 € par cheval enregistrés au livre des naissances (convention tripartite signée en 2005 entre apsl, afl et haras nationaux ifce). Soit 1440 chevaux à enregistrer

Les provisions se décomposent de la façon suivante

Provisions des exercices antérieurs : 7520 €

2014 : 4880 €

2015 : 6200 €

2016 : 0 € (247 chevaux * 20€ = 4940 €

2017 : 4700 € (235 chevaux * 20 €)

2018 : 5500 € (275chevaux*20€)

Soit 1 440 enregistrements à régler

Répartition analytique - Working Equitation

La working équitation est suivie en comptabilité analytique comme toute la comptabilité AFL. Son solde est négatif de - 1175 € comprenant :

- concours nationaux pour un solde positif de 248 €

- concours internationaux pour un solde négatif de -4860 € (championnat du monde à Munich+ 2 entrainements en janvier avignon et en mars haras de la gesse)

- sa quote part paypal de -815 €

- frais administratif et de gestion pour -682 €

- TOTAL Manifestations et gestion = - 5295 €

- adhésion membres actifs wef : 4 120 €

- SOLDE 2018 = -1175 €

La trésorerie de la wef est positive de 10 334.89 € arrêté à fin décembre 2018 comprenant les reports suivants :

2014-2015 = 8000 €

2016 = 153.90 €

2017 = 3356.28 €

2018 = -1175.29 €

On note cependant pour l'année 2018

1. un maintien des cotisations des membres (40 actifs – 9 bienfaiteurs - 5 éleveurs) 54 membres en2018 - 55 en 2017

2. une baisse de résultat sur les concours nationaux soit de l'ordre de - 94 % par rapport à l'année dernière

3. absence de concours nationaux mais un championnat du monde à Munich

Intervention du conseil de surveillance : Alain CESI

Le conseil de surveillance valide les dépenses et les comptes de L'AFL, il fait les remarques et recommandations suivantes :

- Déploire une nouvelle fois un manquement sur la communication de l'association

- Propose qu'une seule confirmation soit organisée par an à la vue des résultats financiers des confirmations (notamment celles du printemps ayant engendrées un bénéfice familiale de 437 euros – contre 3164 en automne)
- Remarque que les dépenses pour les confirmations ont été multipliées par deux en 2018 et recommande également de limiter les lieux de confirmations à 4.
- Propose que l'AGO soit déplacée en juillet à la date des rencontres équestres de Beaucaire. Le départ de Nicole et le changement de comptable nécessite 3 mois minimum pour clôturer l'exercice.
- Précise qu'à la vue du résultat financier de l'année, l'AFL n'a pas les moyens d'employer une secrétaire
- Propose qu'une augmentation des recettes soit envisagée par une hausse du montant des inscriptions, la commission élevage doit équilibrer le tarif des naissances et des confirmations sur les tarifs des éleveurs. Trop d'éleveurs et/ou naisseurs ont les mêmes avantages et reçoivent la même dynamique de la part de l'AFL alors qu'ils payent une cotisation à 80 euros ou voir pas du tout.

La Présidente soumet au vote la résolution sur le quitus : Les adhérents de l'Association Française du Lusitanien, réunis en Assemblée Générale Ordinaire en Avignon, le 20 janvier 2019, donnent quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'association au cours de l'exercice précédent à l'unanimité.

La résolution est adoptée, le quitus est donc donné au Conseil d'Administration.

Présentation de l'interface « adhérent » de l'application par Bertrand ARNOUD

Une base de 18 000 chevaux est présente. Les interactions via les espaces personnels et les actions automatisés sont expliquées à l'assemblée. L'année 2019 verra la migration du site actuel vers le nouveau durant le second semestre. Le nouveau site via l'appli est désormais opérationnel, les 2 sites cohabiteront jusqu'au jour de la migration afin d'attaquer au plus tôt les dossiers en retard. L'accent est mis sur la nécessité des informations et documents à mettre en ligne par les adhérents.

Élection des nouveaux membres du conseil d'administration :

Madame la présidente prend la parole et explique la situation : 2 démissions supplémentaires ont été reçues ces derniers jours. Le conseil d'administration est aujourd'hui composé est 4 membres : Helen BURGESS, Sandra HAYS, Emilie GARCIA, Didier CHAPTAL. Or selon les statuts, le CA doit être composé de huit membres minimums sous peine de devoir convoquer une nouvelle AGO et de procéder à une nouvelle élection visant à le compléter.

A ce jour, les candidats ayant 2 ans d'ancienneté à l'AFL ne sont pas assez nombreux. Or, d'autres candidatures motivées sont parvenues mais les personnes concernées ne disposent que d'une année de présence.

Madame la présidente demande - vu l'urgence existentielle pour l'AFL et à titre exceptionnel - à ce que l'assemblée se prononce par un vote validant ou pas ces candidatures d'autant plus qu'il s'agit de 2 suppléants qui n'ont pas le droit de vote au CA.

Alain CESI prend la parole pour le conseil de surveillance et ajoute que par le passé ce type de candidature avait déjà été proposé et accepté par l'assemblée.

Vote à main levée :

1 vote CONTRE

0 ABSTENTION

48 POUR

Les candidats ne répondant pas aux critères des 2 ans d'ancienneté sont donc éligibles exceptionnellement pour ce scrutin.

Madame la Présidente remercie l'assemblée pour ce vote positif pour le devenir de l'AFL.

Il est procédé au dépouillement, résultats des élections des nouveaux membres du CA :

Christian Hays 49

Christian KLEIN 48

Régine GHISALBERTI 49

Esly LAINE 47

Mathieu ESPOSITO : 45

Charlotte CESI 46

Mathilde NEVEU 45

Alicia VAISSE 48

Un tour de table est effectué. La présidente rappelle qu'il ne sera toléré aucun geste d'humeur ou d'agressivité envers les juges lors des compétitions sous peine d'être convoqué en conseil de discipline.

Une réunion du nouveau CA est prévue au sortir de cette AGO afin de définir les fonctions de chaque élu.

L'assemblée est levée à 13 heures 30.